

Réforme du droit des contrats

conséquences pour les praticiens

25 novembre 2016

eurojuris.fr

Animé par :

Thomas GENICON

Professeur à l'Université de Rennes
Co-fondateur et Co-directeur du Pôle
d'excellence de la Faculté de Rennes I
Membre de la Commission des clauses
abusives
Membre du Groupe de travail sur les
principes latino-américains du droit des
contrats

Thierry CLERC

Avocat à Rouen – Cabinet IFL Avocats
Responsable du Groupe International
litigation, ADR and contracts d'Eurojuris
International

Olivier COSTA

Avocat à Lyon
Cabinet BISMUTH

Alexandra MICHEL

Huissier de justice à Dijon
SCP SOULARD – DE FOURNOUX -
MICHEL

Matthew CAMERON

Avocat au Royaume-Uni
Cabinet ASHTONS LEGAL
Membre de LawNet,
EUROJURIS INTERNATIONAL

Organisé par :

Manuel BOSQUE

Directeur scientifique
Avocat à Bobigny
Cabinet Bosqué & Associés

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
formation@eurojuris.fr

Ce colloque est homologué au titre de la formation continue par le Conseil National des Barreaux et par le Conseil Supérieur du Notariat (7 heures)

De 9h à 18h à La Maison des Polytechniciens

12 rue de Poitiers 75007 PARIS
Métro Station Solférino - Ligne 12
RER C Station Musée d'Orsay



Matinée : La réforme du droit des contrats

Le Professeur GENICON, entouré des responsables des ateliers de l'après-midi, livrera les grands traits de la réforme. Une large place sera dès ce moment de notre journée réservée aux échanges.

- La conclusion et la validité du contrat
- L'exécution du contrat
- Les sanctions de l'inexécution du contrat

Après-midi : Ateliers pratiques sur la réforme du droit des contrats

3 ateliers pratiques au choix sont proposés :

- **Atelier n°1 animé par Thierry CLERC : les négociations et la formation du contrat :**
Le devoir d'information, pratique de l'offre et de l'acceptation, principaux points à vérifier dans les contrats en cours, la promesse unilatérale de contrat et le pacte de préférence, la cession du contrat, les actions interrogatoires.
- **Atelier n° 2 animé par Olivier COSTA : le contenu et l'exécution du contrat :**
L'abus de l'état de dépendance, les clauses abusives, la limitation de responsabilité, la réduction de prix pour inexécution, la force majeure et l'imprévision.
- **Atelier N° 3 animé par Alexandra MICHEL et Manuel BOSQUE : l'inexécution du contrat :**
La résolution, les notifications, la survivance de certaines clauses, l'exécution forcée en nature.

Sous la Direction du Professeur Thomas GENICON.

Avec la participation de Matthew CAMERON pour un éclaircissement sur le droit des contrats dans un système de Common Law.

Le but de chacun de ces ateliers sera de vous permettre de poser toutes les questions que vous voudrez, et même de venir avec un dossier ! Le Professeur GENICON passera d'atelier en atelier pour donner son point de vue et superviser les travaux.

Partenaire du Colloque : La Société de Courtage des Barreaux



Tarifs :

Tarif Membre d'Eurojuris : 468 € TTC, soit 390 € H.T.
Tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.

La documentation ainsi que le déjeuner sont inclus dans ces tarifs.

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575



EUROJURIS FRANCE
45, Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
tél.: 01 46 33 07 19 fax: 01 46 33 98 23
www.eurojuris.fr

